

**Avis du Conseil national de la protection de la nature n°3 du 7 juin 2016
sur le projet d'élevage expérimental de crevettes exotiques
(*Macrobrachium rosenbergii*) à Idrac-Respailles (Gers).**

Le CNPN a pris connaissance du dossier soumis à son examen par M. Géraud Laval, relatif à une introduction à des fins scientifiques de juvéniles de crevettes exotiques de l'espèce *Macrobrachium rosenbergii* De Man, 1879, connue sous le nom vernaculaire de 'Bouquet géant', en vue d'un engraissement dans des bassins creusés à l'air libre mais sans objectif de reproduction en raison d'une température extérieure trop basse pour cette espèce exotique.

M. Laval a fourni en séance des compléments d'information au dossier remis préalablement, mais le CNPN estime que les fins scientifiques de l'introduction ne sont pas clairement démontrées. Sur le fond, ce projet expérimental d'élevage s'appuie principalement sur le cadre zootechnique développé dans des élevages du Kentucky (USA) et sur l'affirmation de la similarité entre les conditions environnementales de ces élevages américains et de celles du site proposé dans le Gers.

Compte tenu des risques sanitaires propres à ce type d'élevage et du risque associé d'émergence de pathologies locales, le CNPN note qu'aucun établissement scientifique n'a pour le moment été associé à cette expérimentation, permettant notamment d'apporter des garanties quant au protocole retenu et qu'aucune des autorisations attendues en amont n'a été accordée.

En l'état, le dossier comporte des lacunes méthodologiques principalement en matière de prévention de risques pour la biodiversité à la fois au moment de l'introduction des crevettes par absence de quarantaine, et pendant l'expérimentation, faute de précautions suffisantes :

- infection des crevettes par des pathogènes importés (la FAO a répertorié 14 maladies inhérentes à cette espèce) ou locaux faute de défenses immunitaires ;
- rejet des eaux usées sans épuration sur les prairies avoisinantes ;
- risque de contamination du bassin ouvert à l'air libre par des oiseaux.

Le projet, dans l'état actuel, ne présente donc pas toutes les garanties pour éviter tout problème environnemental et atteinte à la biodiversité. Il serait également souhaitable que le porteur du projet propose des mesures de remédiation/contrôle en cas d'émergence/d'expression de pathologies lors de l'élevage en bassin extérieur.

En conséquence, le CNPN donne un avis défavorable

Vote

Nombre de membres	40
Présents et représentés	19+6
Quorum	20
Votes favorables	0
Vote(s) défavorable(s)	17
Abstention(s)	1
Refus de vote	

Pour le Ministre et par délégation,
Par empêchement du directeur de l'eau et de la biodiversité
Le sous-directeur de la protection et de la valorisation
des espèces et de leurs milieux

Christian LE COZ

Participants

Membres présents : 19

Christian Le Coz, sous-directeur de la protection et valorisation des espèces et des milieux, président, Laetitia Anstett (Fédération nationale des chasseurs), Vincent Boulet (président du comité permanent, personne qualifiée scientifique/PQS), Pierre Beaudesson (fédération nationale des propriétaires forestiers FNPF), Anne Bonis (centre national de la recherche scientifique /CNRS), Guillaume Cloye (Assemblée permanente des chambres d'agriculture/APCA), Bernard Delay (PQS), Roger Estève (président de la commission Aires protégées, personne qualifiée), Sophie Gardel (ministère chargé de l'agriculture et de la forêt), Christian Ginisty (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture/IRSTEA), Jean-Francis Gosselin (association de protection de la nature/APN), Vincent Graffin (Museum national d'histoire naturelle /MNHN), Michel Hermeline (Office national des forêts/ONF), Véronique Herrenschildt (Office national de la chasse et de la faune sauvage/ONCFS), Thierry Lefebvre (PQ), Michel Métais (expert national « faune » et président de la commission Faune et habitats/APN), Serge Muller (expert national « flore » et président de la commission Flore et ses habitats/PQS), Jean Poirot (APN), Christine Sourd (Fonds mondial pour la nature-France/WWF).

plus 7 mandats :

- du ministère chargé de la Culture à la DEB
- et de :
- Philippe Barbedienne à R. Estève
 - Raymond Faure à J. Poirot
 - Pierre Zagatti à M. Hermeline
 - Claude Suzanon à V. Boulet
 - Yves Vérilhac à Michel Métais
 - Serge Urbano à B. Delay

Certains mandats ont dû être invalidés (1 seul mandat par membre accepté).

Participants

Pétitionnaire : Géraud Laval

MEEM-Direction de l'eau et de la biodiversité
Jacques Robert (PEM1)
Patricia Vaquette (SDEN)